



# CHRONIQUES

du Québec et du Canada

1400 1500 1600 1700 1800 1900 2000

Des origines à 1840

## Manuel de l'élève

Ève Bernier Cormier  
Geneviève Goulet  
Virginie Krysztofiak  
Paul Ste-Marie

# Un aperçu du manuel de l'élève

## Pages d'ouverture de dossier

Les pages d'ouverture présentent un aperçu des sujets traités dans chaque dossier. Un court texte et une ligne du temps illustrée, qui situe les principaux événements à l'étude, permettent de voir en un coup d'œil ce dont il sera question dans le dossier.

Les **concepts communs** à l'ensemble des programmes de l'univers social, les **concepts particuliers** au programme d'histoire du Québec et du Canada et les **connaissances historiques** traités dans le dossier sont présentés en ouverture de dossier.

Le **numéro** et le **titre** du dossier.

Un **texte d'introduction** pour donner un aperçu des contenus à venir dans le dossier.

Une **ligne du temps** illustrée pour situer chronologiquement les contenus à l'étude.

126 PARTIE 2 • L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

**Dossier 4**

### 1663-1754 Le développement de la Nouvelle-France

En 1663, Louis XIV relance le développement de la Nouvelle-France. Un gouvernement royal est installé, des Filles du roi et un régiment de soldats débarquent à Québec, de nouvelles explorations repoussent les frontières de la colonie. L'économie et l'agriculture se diversifient. Une société canadienne voit le jour.

**CONCEPTS COMMUNS**  
 Citoyen • Commerce • Pouvoir • Société • Territoire

**CONCEPTS PARTICULIERS**  
 Adaptation • Évangélisation • Mercantilisme

**CONNAISSANCES HISTORIQUES**  
 Chronologie des régimes • Gouvernement royal • Territoire français en Amérique • Guerre et diplomatie américanistes • Commerce des fourrures • Église catholique • Consensus de la population • Villes du Canada • Régime mérovingien • Diversification économique • Adaptation des colons • Population autochtone

4.1 4.2

1754

4.1. **Carrière des Filles du roi en Nouvelle-France.** En 1663, des jeunes femmes en âge de se marier arrivent en Nouvelle-France. On les appelle les Filles du roi, car elles sont sous la bannière du roi Louis XIV qui attire les colons de leur royaume et facilite leur installation, comme on avait déjà essayé à Québec, 1601. Celles qui ne se marient pas, restent en France.

4.2. **Le port de Louisbourg vers 1746.** En 1746, Louisbourg est la plus grande ville de la Nouvelle-France et une ville qui offre un important commerce de produits français. Cette forteresse a une double fonction : contrôler les approvisionnements en minerais et protéger des colons de l'île de Terre-Neuve et protéger l'accès à la Nouvelle-France, ce qui permet de contrôler le commerce de la région.

## Coup d'œil sur le territoire

La carte du dossier précédent et la carte du dossier à l'étude exposent les principaux changements territoriaux selon les périodes étudiées.

## Sommaire

Le sommaire permet de visualiser les différentes parties d'un dossier.

128 PARTIE 2 • L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

## Sommaire

**1. La Nouvelle-France devient une colonie royale** ..... 130  
 Le projet de Louis XIV ..... 131  
 Le gouvernement royal ..... 131

**2. La relance de la colonisation** ..... 133  
 La défense de territoire et de la population ..... 133  
 La relance de la colonisation sous Jean Talon ..... 136

**3. Le mercantilisme et le commerce des fourrures** ..... 142  
 Le mercantilisme : une nouvelle politique économique ..... 142  
 Les effets du mercantilisme en Nouvelle-France ..... 143  
 Les difficultés du commerce des fourrures ..... 143  
 La Grande Paix de Montréal ..... 149

**4. La naissance d'une économie locale** ..... 152  
 Les mesures de Talon pour diversifier l'économie ..... 152  
 Le commerce triangulaire ..... 153

**QUESTIONS DE SAVOIRS** ..... 158

**5. L'Église en Nouvelle-France** ..... 160  
 La structure de l'Église ..... 160  
 L'Église et la vie religieuse ..... 161  
 Le rôle social et économique de l'Église ..... 162  
 Les relations entre l'Église et l'État ..... 163  
 L'évangélisation des Amérindiens ..... 163

**6. Les caractéristiques de la société canadienne** ..... 166  
 Le peuplement de la colonie entre 1643 et 1760 ..... 166  
 L'organisation de la société canadienne ..... 168  
 De Français à Canadiens ..... 170

**7. La situation des Amérindiens vers 1750** ..... 178  
 Les effets des contacts avec les Européens ..... 178

**QUESTIONS DE SAVOIRS** ..... 182

**ANNEXE DOCUMENTAIRE – OPÉRATIONS INTELLECTUELLES** ..... 184

**Coup d'œil sur le territoire**

Dans le dossier précédent

4.3 La Nouvelle-France vers 1600.

4.4 La ville de Québec au début du 17<sup>e</sup> siècle.  
 Vers 1700, Québec, la plus grande ville de la Nouvelle-France, compte environ 2000 habitants. Vers 1750, la population est d'environ 5000 habitants, comme vous pouvez le voir.

**À découvrir dans le dossier 4**

Quelle changements remarquez-vous en ce qui a trait aux possessions françaises et britanniques sur le territoire par rapport au dossier précédent ?

4.5 La Nouvelle-France vers 1754. Acteur de 1754, le territoire de la Nouvelle-France s'étend sur plus de la moitié du continent nord-américain. La population d'environ 60 000 habitants est concentrée dans la vallée de Saint-Laurent. À la même époque, les colonies britanniques comptent déjà environ 1 200 000 habitants.

# Quelques pages d'un dossier

Les **termes plus difficiles**, en rouge, et les **concepts à l'étude**, en bleu, sont présentés et définis en marge, à leur première apparition dans le texte. Ils sont regroupés dans un glossaire, à la fin du manuel.

130 PARTIE 2 • L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

**4.6 Le château de Versailles.** En France, le roi Louis XIV transforme l'ancien pavillon de chasse de son père, Louis XIII, en palais royal. En 1678, il fait construire les appartements et, en 1682, il y installe l'Assemblée de sa cour et de son gouvernement. Sur ce site, on se trouve aujourd'hui le musée de l'histoire de France.

**Monarchie**  
Forme de gouvernement où le chef de l'État est un roi ou une reine héréditaire.

**Abolition de droit divin**  
Régime politique dans lequel le chef de l'État détient un pouvoir total et absolu qui, selon une croyance religieuse, lui vient directement de Dieu.

**État**  
Ensemble des institutions politiques et juridiques qui gouvernent et administrent un territoire.

**1 La Nouvelle-France devient une colonie royale**

Dès le début de son règne, en 1661, Louis XIV s'intéresse au développement des colonies françaises. En 1663, il souhaite mettre fin aux difficultés que connaît la Nouvelle-France depuis sa fondation. Pour exercer son plein pouvoir sur la colonie, le roi annule le monopole des compagnies de marchands et transforme la Nouvelle-France en colonie royale. La Nouvelle-France devient une province que le roi peut administrer selon sa volonté, comme n'importe quelle autre province de France. La colonie est désormais sous l'autorité directe de Louis XIV.

Le système politique en vigueur sous le règne de Louis XIV est une **monarchie absolue**. Dans une monarchie, le chef de l'État est choisi parmi les membres d'une famille royale. Louis XIV est donc le descendant d'un autre roi, Louis XIII. Contrairement à son père, Louis XIV prend la décision, au début de son règne, de gouverner seul, sans l'aide d'un premier ministre. Il a tous les pouvoirs et il prend toutes les décisions. Il exige une obéissance totale du peuple français et de tous ceux qui l'intourent. Les critiques ne sont donc pas acceptées. Il prend le soleil comme emblème, symbole de sa puissance.

**4.7 Louis XIV (1638-1715).** Celui qui on appelle le « Roi Soleil » règne pendant plus d'un demi-siècle en France et dans les colonies.  
Source: Charles-Edouard, vers 1692.

**CHRONOLOGIE**

1663 Début du règne de Louis XIV

1663 Création du gouvernement royal et du Conseil souverain

1663 1664 1665 1666

131 dossier • Le développement de la Nouvelle-France (1663-1764)

**Le projet de Louis XIV**

Louis XIV s'entoure de conseillers comme Jean-Baptiste Colbert, qui occupe le poste de secrétaire d'État à la Marine. Ainsi, Colbert est le premier responsable des colonies, donc de la Nouvelle-France. Avec l'aide de Colbert, Louis XIV met en place trois mesures pour redresser la situation en Nouvelle-France :

- assurer une présence militaire pour mettre fin aux guerres iroquoises et défendre le territoire ;
- relancer le peuplement de la colonie pour occuper le territoire ;
- favoriser l'exploitation des ressources pour fournir des matières premières à la métropole.

**Le gouvernement royal**

Sur le modèle des autres provinces françaises, Louis XIV installe un gouvernement royal qui compte deux dirigeants : le gouverneur général et l'intendant. Le gouvernement royal est établi à Québec, la capitale politique et économique de la Nouvelle-France. La nomination de tous les membres du gouvernement royal doit être approuvée par le roi.

**4.8 La structure du gouvernement royal vers 1665.**

Membre absolu du royaume de France et de ses colonies

**Roi**

Secrétaire d'État à la Marine  
Conseiller du roi en ce qui a trait à la marine française et aux colonies. Transmission des directives du roi au gouverneur général.

**CONSEIL SOUVERAIN**

**Évêque**  
Dirige l'Église catholique et veille à l'implantation et au développement des églises, des écoles et des hôpitaux.

**Gouverneur général**  
Représentant officiel du roi. Chef militaire de la colonie. Responsable des relations avec les Amérindiens et les colonies anglaises voisines.

**Intendant**  
Responsable des finances, du commerce, du gouvernement, de la justice, de l'occupation du territoire, de l'agriculture, de la sécurité.

**3 conseillers**

**Compagnes particulières**  
Représentent le gouverneur général à Trois-Rivières, à Montréal et à Acadie.

• Nommé par le roi.  
• Nommé par le roi avec l'accord du roi. Chef de l'Église catholique.  
• Nommés par le gouverneur général.

**Qui détient réellement le pouvoir dans le gouvernement royal ?**

**Métropole**  
Paris qui possède une ou des colonies.

**CHRONOLOGIE**

1663 Arrivée au poste de gouverneur général de Jean Talon.

1663 Arrivée au poste d'intendant de Jean Talon.

1663 1664 1665 1666

**Questions sur les documents**

Présentées dans un phylactère, des questions mettent en évidence des particularités d'un document visuel, vous invitent à réfléchir à un aspect de l'histoire ou vous donnent l'occasion de tirer vos propres conclusions sur certaines facettes du sujet à l'étude.

**Chronologie en bas de pages**

Pour chaque double page, les **repères chronologiques** dont il est question dans le texte sont mis en évidence sur la chronologie en bas de pages. Ainsi, vous êtes en mesure de bien situer les événements dans le temps.

**Questions de savoirs**

Les questions variées vous permettent de vérifier votre compréhension des concepts et des contenus.

130 PARTIE 2 • L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

**Questions de savoirs**

**1 La Nouvelle-France devient une colonie royale**

1. Associez les objectifs aux mesures mises en place par Louis XIV pour redresser la situation en Nouvelle-France en 1663.

Objectifs	Mesures mises en place
a) Mettre fin aux guerres iroquoises et défendre le territoire.	1) Relancer le peuplement de la colonie.
b) Occuper le territoire.	2) Assurer une présence militaire.
c) Fournir des matières premières aux manufactures de la métropole.	3) Favoriser l'exploitation des ressources, dont les fourrures.

2. Qui a les responsabilités suivantes dans le gouvernement royal ?

- Juger les conflits qui surviennent dans la colonie.
- Stipuler des relations avec les Amérindiens.
- Gérer les finances de la colonie.
- Veiller au développement des écoles.

**2 La relance de la colonisation**

1. Indiquez le type d'aspect (économique, politique, social, démographique ou religieux) correspondant aux différents problèmes de la Nouvelle-France vers 1663.

- La Nouvelle-France est habitée par à peine 3000 colons.
- Les colonies anglaises convoitent les richesses de la Nouvelle-France.
- Louis XIV doit maintenir sa souveraineté en Nouvelle-France.
- Les colons sont terrorisés par les Iroquois.
- Les attaques des Iroquois nuisent à l'évangélisation des nations alliées des Français.
- Les attaques des Iroquois nuisent au commerce des fourrures.

2. Indiquez si les énoncés suivants se rapportent à la milice (M), aux soldats du régiment de Carignan-Salières (S) ou aux deux troupes (MS).

- Ils s'établissent sous les ordres d'un capitaine.
- Ils construisent des forts le long de la rivière Richelieu.
- Ils sont habitués au climat canadien.
- Ils participent à une offensive contre les Agniers, l'une des nations iroquoises.
- Ils reçoivent une terre s'ils décident de rester en Nouvelle-France.

3. Dans l'ensemble, les résultats des mesures pour la relance du peuplement sous Jean Talon sont-ils un succès ou un échec ? Justifiez votre réponse.

4. Quelles sont les intentions de Jean Talon en ce qui concerne le développement économique de la colonie ?

131 dossier • Le développement de la Nouvelle-France (1663-1764)

**3 Le mercantilisme et le commerce des fourrures**

1. Complétez les étapes de l'application du mercantilisme en France et dans ses colonies.

- Les colonies françaises envoient...
- La métropole fabrique...
- Les autres royaumes européens et les colonies françaises achètent...
- La métropole augmente...

2. Nommez une conséquence, pour les Français, de la destruction de la Huronie par les Iroquois en 1650.

3. Quel explorateur associez-vous aux expéditions suivantes ?

- l'exploration d'une partie du Mississippi en 1673
- la prise de possession de la région des Grands Lacs en 1673
- la descente du fleuve Mississippi jusqu'à son embouchure et la prise de possession du territoire de la Louisiane.

4. a) Indiquez l'année qui correspond aux événements suivants.

A. Imposition de congés de traite.	B. Crise du castor.
C. Interdiction aux habitants de la colonie de faire la traite des fourrures.	D. Interdiction aux colons de quitter leur maison plus de 24 heures.

b) Placez ces événements en ordre chronologique en reportant la lettre correspondante sur une ligne du temps.

5. Quel traité est signé en Nouvelle-France au début du 18<sup>e</sup> siècle ?

**4 La naissance d'une économie locale**

1. Quels sont les deux objectifs de Jean Talon pour développer l'économie locale de la Nouvelle-France ?

2. a) Nommez deux produits en provenance de chacune des parties impliquées dans le commerce triangulaire sous Jean Talon.  
b) Expliquez pourquoi les compagnies d'État négligent la Nouvelle-France et favorisent les Antilles.

3. Dans un tableau, comparez les installations de Louisbourg et des forges Saint-Maurice en indiquant leur site de fondation, leur localisation, les avantages de leur emplacement et leurs fonctions.

4. Les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux ? Si l'énoncé est faux, corrigez-le.

- Au 18<sup>e</sup> siècle, la population de la colonie est insuffisante pour développer sa propre économie.
- La route qui longe la rive sud du fleuve Saint-Laurent et qui relie Québec, Trois-Rivières et Montréal se nomme le « chemin du Roy ».
- Le mercantilisme freine le développement des industries de la colonie.
- Sous Jean Talon, le manque de financement est la seule cause de la fermeture des ateliers et des manufactures de la colonie.



# Annexe documentaire - Opérations intellectuelles

L'annexe documentaire, présentée à la fin de chaque dossier, propose diverses pistes d'analyse et de réflexion, en lien avec une variété de documents.

**Annexe documentaire**  
L'annexe documentaire vous permet de recourir aux connaissances historiques étudiées, tout en réalisant diverses **opérations intellectuelles** permettant l'intégration des compétences en histoire.

184 PARTIE 2 - L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

### Annexe documentaire

**ÉTABLIR DES FAITS**  
Q1. Que vous révèle ce portrait de famille de Louis XV quant au régime politique établi en France au 17<sup>e</sup> siècle ?

**Document A**  


**ÉTABLIR DES FAITS**  
Q2. À quel problème sont confrontés les soldats français du régiment Carignan-Salières lors de leur première offensive contre les Iroquois ?

**Document B**  
« Envoyé dans le but de mettre à la raison les Agniers, le régiment Carignan-Salières a encore tout à faire. En effet, la première expédition dirigée par M. de Courcelle, l'hiver dernier, contre les Agniers, fut plus désastreuse pour les Français que pour l'ennemi. Au lieu de se rendre chez cette peuplade, le gouverneur s'écarta [...] parce qu'il n'attendit pas ses guides algonquins. Il précipita son aventureuse marche et, ses soldats manquant de couvertures, de couvertures, de vivres, souffrirent plus du froid, de la faim et des maladies contractées que des Iroquois. »  
Source : Michel BOUQUET, Jacques LAPOINTE, Océan, 1982, Le Boreal Éditions, 1204-1700, An 1984, Septentrion, 2009.

DOSSIER 4 - Le développement de la Nouvelle-France (1663-1754) 185

### OPÉRATIONS INTELLECTUELLES

**METTRE EN RELATION DES FAITS**  
Q3. Quel lien pouvez-vous faire entre les documents C et D ?

**Document C**  
« Le roi a appris avec plaisir par votre dernière lettre, que des 165 filles qui passèrent l'année dernière audit pays, il n'en restait que 15 à marier [...] Sa Majesté [...] a donné les ordres nécessaires pour envoyer cette année 150 filles [...] Vous avez fort bien fait de faire ordonner que les volontaires seraient privés de la chasse et de la traite s'ils ne se mariaient quinze jours après l'arrivée des vaisseaux qui apportent les filles. »  
Source : Lettre du ministre Colbert à l'intendant Talon, 11 février 1671.

**Document D**  
« [...] en considération de la multiplicité des enfants et pour porter au mariage, Sa Majesté [...] a ordonné et ordonne qu'à l'avenir tous les habitants du pays qui auront jusqu'au nombre de dix enfants vivants [...] seront payés [...] d'une pension de 300 livres par chacun an, et ceux qui en auront douze, de 400 livres [...] »  
Source : Jean-Baptiste COLBERT, Arrêt du Conseil d'état du Roi pour encourager les mariages des garçons et des filles de Canada, 1<sup>er</sup> avril 1670.

**ÉTABLIR DES FAITS ET DES CONNEXIONS**  
Q4. Quelles sont les conséquences de la traite des fourrures sur le territoire de la Nouvelle-France ?

**Document E**  


188 PARTIE 2 - L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608-1760)

### Annexe documentaire

**ÉTABLIR DES FAITS**  
Q10. Qui nomme l'évêque responsable de l'Église en Nouvelle-France ?

**Document L**  
« Ayant reconnu les grands désordres qu'ont apportés par le passé les boissons enivrantes de vin et d'eau-de-vie données aux Sauvages et les suites encore plus funestes qui sont à craindre de jour en jour [...] [A] cet effet nous faisons très expresse inhibition et défense, sous peine d'excommunication, [...] de donner en paiement aux Sauvages, vendre, traîner ou donner gratuitement [...] soit vin, soit eau-de-vie, en quelque façon et manière, et sous quelque prétexte que ce soit [...] »  
Source : Mandement pour interdire tout ce qui venant de boissons enivrantes aux Sauvages, François de Montmorency-Laval, évêque de Péroux, 5 mars 1680.

**ÉTABLIR DES FAITS**  
Q11. Selon le voyageur Paul Kalin, quels éléments de la culture européenne sont empruntés par les Amérindiens d'aujourd'hui ?

**Document M**  
« Lorette est un village situé à trois milles français (lieues) à l'ouest de Québec, habité principalement par des Indiens de la nation huronne, convertis à la religion catholique. [...] Lorsque le jésuite qui les dessert y vint pour la première fois, ils vivaient dans des cabanes (iwigwams) [...] Depuis, ils se sont bâtis des habitations à la mode française. [...] Ces Indiens ont choisis les Français pour modèles en beaucoup de choses (comme) la construction de leurs maisons. [...] Quelques-uns (cultivent) de petits champs de blé ou de seigle. Plusieurs d'entre eux ont des vaches. »  
Source : Voyage de Paul Kalin en Amérique, 4 août 1740.

DOSSIER 4 - Le développement de la Nouvelle-France (1663-1754) 189

### OPÉRATIONS INTELLECTUELLES

**Document N**  
« Il n'y a pas de patois dans ce pays. Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre. Hormis quelques mots qui leur sont particuliers, empruntés d'ordinaire au langage des matelots, comme amarrer pour attacher; halier pour tirer non seulement une corde mais quelque autre chose. Ils en ont forgé quelques-uns comme une taque [...] pour dire un bonnet de laine rouge (dont ils se servent couramment), ils disent une poche pour un sac [...] une rafale pour un coup de vent [...], tantôt un lire d'ennemi [...] chance pour bonheur [...]. L'expression la plus ordinaire est : valeur, pour signifier qu'une chose est pénible à faire ou trop fâcheuse. »  
Source : Jean-Baptiste d'Abry, 1765, cité de Pierre GEORGEAULT, Michel PLÉGIERE, Le Français au Québec - 400 ans d'histoire et de vie, nouvelle édition, Paris, 2009.

**ÉTABLIR DES FAITS ET DES CONNEXIONS**  
Q11. Indiquez s'il y a changement ou continuité dans la langue utilisée en Nouvelle-France.

**Document O**  


**METTRE EN RELATION DES FAITS**  
Q14. Nommez des influences européennes sur le mode de vie des Amérindiens.

**Opérations intellectuelles**  
L'opération intellectuelle à laquelle chaque question fait appel est clairement indiquée.

# Boîte à outils

La boîte à outils vous explique de façon concrète les techniques et les notions propres à l'histoire

448 BOÎTE À OUTILS • Les techniques de base

## 1 La ligne du temps

### Comment interpréter une ligne du temps ?

Observez la ligne du temps ci-dessous, qui présente les événements marquants de l'histoire de la Nouvelle-France.

**B.4 La Nouvelle-France, de sa naissance à sa fin.**

■ Moyen Âge  
■ Temps modernes  
■ Époque contemporaine

1500 1550 1600 1650 1700 1750 1800

1534-1542 Exploration par Jacques Cartier de la côte est et du fleuve Saint-Laurent.  
1564 Fondation de Trois-Rivières.  
1604 Fondation de Québec.  
1608 Fondation de Montréal (Marais-Royaux).  
1642 Fondation de Montréal.  
1665 Arrivée de l'intendant Jean Talon.  
1673 Traité d'Utrecht.  
1701 Grand-Père de Montréal.  
1705 Arrivée de l'intendant Gilles Hocquart.  
1763 Capitulation de Montréal et fin de la Nouvelle-France.

Suivez ces étapes pour interpréter la ligne du temps.

### 1. Décoder l'échelle chronologique

Posez-vous les questions suivantes : Quelle est l'unité de temps utilisée ? S'agit-il de décennies (10 ans) ? de siècles (100 ans) ? de millénaires (1000 ans) ? ou d'une autre unité de temps ?

- Calculez la différence entre les dates des deux extrémités de la ligne pour obtenir la durée totale.
- En calculant la différence entre 1500 et 1800, on obtient une durée totale de 300 ans, soit 1800 - 1500 = 300.
- Pour obtenir la durée représentée par chaque intervalle, divisez la durée totale par le nombre d'intervalles.

Cette ligne a six intervalles : 1500 à 1550 ; 1550 à 1600 ; 1600 à 1650 ; 1650 à 1700 ; 1700 à 1750 ; 1750 à 1800. Chaque intervalle représente donc 50 ans, soit 300 ÷ 6 = 50.

La ligne du temps 449

- Mesurez la distance entre chaque intervalle et déterminez l'échelle. La mesure de chaque intervalle est de 2,5 cm. L'échelle est 2,5 cm : 50 ans.

### 2. Relever l'information

Le titre d'une ligne du temps indique le sujet de la chronologie qu'elle représente.

Le titre La Nouvelle-France, de sa naissance à sa fin indique que la ligne du temps porte sur les principaux événements qui ont marqué l'existence de la Nouvelle-France.

Les données indiquées sur la ligne du temps vous renseignent sur la durée des faits ou des événements présentés. Il peut s'agir d'événements ponctuels ou d'événements inscrits dans une durée déterminée.

Certains éléments de la ligne du temps correspondent à une année précise. Dans ces cas, il s'agit d'événements ponctuels (par exemple, la fondation de Québec, le traité d'Utrecht, la bataille des Plaines d'Abraham, etc.). D'autres éléments marquent la durée d'événements (par exemple, la période au cours de laquelle Jacques Cartier a exploré la côte est de l'Amérique du Nord et le fleuve Saint-Laurent, la période du gouvernement royal, etc.).

La légende permet de déchiffrer l'information représentée.

Le code de couleurs de la légende permet de constater que la Nouvelle-France a existé pendant la période des Temps modernes.

### 3. Mettre en relation des durées

Comparez la durée de certains événements présentés sur la ligne du temps.

Pendant la période où la Nouvelle-France est administrée par la Compagnie des Cent-Associés, il y a eu la fondation de deux établissements, Trois-Rivières en 1634 et Ville-Marie (Montréal) en 1642. De 1663 jusqu'à la capitulation de Montréal, la Nouvelle-France est administrée par le gouvernement royal. Sous ce gouvernement, la colonie vit de nombreux événements, dont l'arrivée des immigrants Jean Talon et Gilles Hocquart, la Grande Paix de Montréal, le traité d'Utrecht, etc.

### 4. Dégager des séquences et des tendances

Observez la ligne du temps pour voir si des événements ou des faits se répètent fréquemment ou pas du tout.

Dans cette ligne du temps, il n'y a pas d'événements qui se répètent.

### 5. Dégager la continuité et le changement

Observez la ligne du temps pour dégager certains faits ou événements semblables d'une période à l'autre (continuité) ou différents (changement).

La Nouvelle-France est d'abord administrée par une compagnie, puis par le gouvernement royal.



**La ligne du temps**  
Cette section de la boîte à outils vous explique comment interpréter et réaliser une ligne du temps.

**La cartographie**  
Cette section de la boîte à outils vous explique comment interpréter et réaliser une carte.

452 BOÎTE À OUTILS • Les techniques de base

## 2 La cartographie

### Comment interpréter une carte ?

Suivez ces étapes pour interpréter la carte.

**B.7 Le traité d'Utrecht.** Ce traité de paix a mis fin à l'Utrecht, au Pays Bas, le 11 avril 1713, entre la France et la Grande-Bretagne. Ce traité met fin à la guerre de Succession d'Espagne.

**B.8 La Nouvelle-France après le traité d'Utrecht de 1713.** En vertu du traité d'Utrecht, la France perd plusieurs parties de son territoire en Amérique, notamment Terre-Neuve et le régime de la baie d'Hudson.

**1. Lire le titre**  
Lisez le titre de la carte : il donne une idée de son contenu (le territoire représenté) et le sujet traité). Vérifiez également, quand c'est possible, la date à laquelle la carte a été réalisée.

Le sujet de la carte est le territoire de la Nouvelle-France après le traité d'Utrecht. Le titre donne la date de la signature de ce traité.

La cartographie 453

### 2. Prendre connaissance de l'échelle et de l'orientation

L'échelle est de 1 cm pour 300 km. Sur cette carte, le nord est indiqué par une pointe de flèche dans le coin supérieur droit. Il est légèrement orienté vers la gauche.

### 3. Situer l'espace cartographique

Examinez la carte pour déterminer le type de carte (physique, politique, etc.) et l'espace géographique représenté.

Un petit planisphère est parfois utilisé pour situer le territoire représenté par rapport à l'ensemble des pays du monde.

Il s'agit d'une carte politique. Le territoire représenté correspond à la partie centrale et orientale de l'Amérique du Nord. La carte ne comprend pas de planisphère.

### 4. Décoder les signes et les symboles de la légende

Lisez la légende et repérez les signes et les symboles sur la carte.

Les couleurs de la légende indiquent les possessions des empires britannique, espagnol et français, ainsi que des territoires contestés, après la signature du traité d'Utrecht. Les possessions britanniques sont orange, les possessions espagnoles sont jaunes et les possessions françaises sont turquoise. Les territoires contestés par la France et la Grande-Bretagne sont rayés orange et turquoise.

Les points noirs situent des villes.

### 5. Repérer les données statiques ou dynamiques

Déterminez si la carte présente des faits à un moment précis (données statiques) ou si elle illustre la progression d'un phénomène dans le temps ou dans l'espace (données dynamiques).

Cette carte fournit de l'information statique. Elle donne des indications sur les possessions territoriales en Amérique du Nord en 1713.

### 6. Appuyer son interprétation à l'aide de l'information fournie sur la carte

Interprétez la carte en vous appuyant sur l'information qu'elle fournit.

Après la signature du traité d'Utrecht, on constate que la Grande-Bretagne possède les colonies anglaises, la Terre de Rupert, l'île de Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. L'Espagne possède la Nouvelle-Espagne et la Floride tandis que la France possède la Nouvelle-France et la Louisiane.

On observe que le territoire de la Nouvelle-France s'étend de la côte du Labrador jusqu'au golfe du Mexique, et de l'ouest du Mississippi jusqu'aux Appalaches. On peut également noter que la Grande-Bretagne et la France se disputent quelques territoires.

**B.9 Charles II d'Espagne (1673-1700).** Le décès de roi Charles II d'Espagne, le 1<sup>er</sup> novembre 1700, déclenche une guerre de succession. Il meurt sans descendance et laisse sa couronne par testament à son petit-neveu, Philippe de France, duc d'Anjou, petit-fils du roi de France Louis XIV, néveu. Musée de la Ville de Paris, 1882.

**B.10 Philippe V d'Espagne (1683-1746).** Philippe de France, duc d'Anjou, est proclamé roi d'Espagne sous le nom de Philippe V le 1<sup>er</sup> novembre 1700. Il régnait pendant 46 ans et 7 jours. Il agit du plus jeune prince de la dynastie espagnole. France, Gravé, 1814.

## L'analyse critique de sources

Cette section de la boîte à outils vous explique comment faire une analyse critique des documents écrits et iconographiques.



### 3 L'analyse critique des sources: les documents écrits

**Comment interpréter un document écrit?**  
 Dans l'extrait suivant, le jésuite Paul Le Jeune raconte comment les connaissances d'un Amérindien permettent de secourir les Français alors qu'ils manquent de nourriture durant l'hiver.

«Le 27 janvier 1635, un Sauvage<sup>1</sup> me vint apprendre un secret bien connu des Algonquins, mais non pas des Montagnais: sans évier il par de ce pays-ci, mais de bien vivants dans les terres. Il me dit donc que si quelqueun de nos Français voulait l'accompagner, il s'en irait pêcher sur glace d'un grand étang [...] Il y alla en effet et rapporta quelques poissons; ce qui consolida fort nos Français, car ils pouvaient maintenant, au plus fort des glaces, tendre des rêts dans cet étang. J'ai vu cette pêche; voici comment ils s'y comportent: ils font à grands coups de hache un trou assez grand dans la glace de l'étang. Ils en font d'autres plus petits, d'espaces en espaces, et avec des perches ils passent une ficelle de trou en trou par dessous la glace; cette ficelle, aussi longue que les rêts qu'on veut tendre, se va arrêter au dernier trou, par lequel on tire et on étend dedans l'eau tout le rêt qui lui est attaché. Voilà comment on tend les filets pour la première fois. Quand on les veut visiter il est fort aisé; car on les retire par la plus grande ouverture pour en recueillir le poisson, puis il ne faut que rentrer la ficelle pour les remettre; les perches ne servant qu'à passer pour la première fois la ficelle.»

Source: Paul Le JEUNE, Relation, 1635.  
<sup>1</sup> Nom donné à l'époque aux Autochtones par les Européens.

Suivez ces étapes pour interpréter le document écrit; utilisez également les renseignements que vous pouvez obtenir de l'image placée dans la marge.

**1. Lire le titre**  
 Repérez le titre du document. Le titre donne-t-il des indications sur l'intention de l'auteur?

Oui. Le titre du document, Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1634, indique qu'il s'agit d'un compte rendu de ce que l'auteur a vécu en Nouvelle-France en 1634.

**2. Repérer le nom de l'auteur et sa fonction**  
 Qui est l'auteur de ce document? Cette personne occupe-t-elle une fonction particulière? S'agit-il, par exemple, d'un journaliste, d'un historien ou d'un personnage politique? Que nous révèle l'identité de l'auteur du document?

L'auteur se nomme Paul Le Jeune. C'est un jésuite qui fait le récit des événements qu'il a vécus en Nouvelle-France.

### 4 L'analyse critique des sources: les documents iconographiques

Suivez ces étapes pour interpréter le document iconographique.

**1. Lire le titre et la légende**  
 Lisez le titre et la légende du document. Le titre donne-t-il des indications sur le document?

Le titre indique qu'il s'agit d'une vue de la prise de Québec le 13 septembre 1759.

**2. Déterminer la nature du document**  
 Identifiez le type de document dont il s'agit (peinture, gravure, photographie, affiche, fresque, caricature, etc.). Est-ce une image directe de la réalité (par exemple, une photographie prise sur le fait)? une représentation d'une réalité? ou une reconstitution d'un fait ou d'un événement?

Il s'agit d'une gravure montrant la prise de Québec. C'est donc une reconstitution d'un événement.

**3. Repérer la source et la date**  
 Quelle est l'origine du document? Quelle est la date ou l'époque? Qui en est l'auteur? Quelle est la provenance? Si la légende ne fournit pas ces renseignements, tentez de les déduire en observant le document.

Cette gravure a été publiée par Louis and White, le 1<sup>er</sup> novembre 1797, à Londres. Elle a été réalisée d'après une peinture d'Henry Smith, un aide de camp du général James Wolfe, lors du siège de Québec en 1759.

**4. Déterminer le sujet principal**  
 Dégagez le sujet principal de l'œuvre et l'intention de l'artiste. L'intention peut être diverse: représenter fidèlement la réalité, proposer une vision personnelle ou poser un regard critique ou humoristique sur une certaine réalité, etc. Cette gravure montre la prise de Québec en 1759. L'intention de Smith était de reconstituer les trois étapes de la bataille des Plaines d'Abraham: le débarquement des troupes britanniques, l'escalade de la falaise menant aux plaines et la bataille.

**5. Déterminer des lieux, des acteurs, des circonstances**  
 Décrivez ce que vous voyez sur le document, les renseignements que vous pouvez y relever (par exemple, les lieux, les circonstances et les personnages). On aperçoit la ville de Québec et les navires britanniques amarrés sur le fleuve Saint-Laurent. On voit les troupes britanniques qui escaladent la falaise menant aux plaines d'Abraham. Sur les plaines, on observe la bataille entre les troupes britanniques et les troupes françaises.



B.16 Une vue de la prise de Québec le 13 septembre 1759. Cette gravure a été publiée par Louis and White, le 1<sup>er</sup> novembre 1797, à Londres en Angleterre. Elle a été réalisée d'après une peinture d'Henry Smith, un aide de camp du général James Wolfe, lors du siège de Québec en 1759. Vue de l'auteur de Québec le 13 septembre 1759, gravure, éditée par L&W.

## Les opérations intellectuelles

Cette section de la boîte à outils vous présente les opérations intellectuelles qui permettent l'intégration des compétences disciplinaires en histoire. Chacune des opérations intellectuelles est expliquée et accompagnée d'un exemple concret.

### 5 Les opérations intellectuelles

#### Établir des faits

##### Un fait...

- ➔ est quelque chose qui s'est produit ou qui est en train de se produire;
- ➔ se présente sous différentes formes, par exemple un événement, un point de vue, une activité économique, une action, etc.;
- ➔ est reconnu par tout le monde, ne peut pas être contesté.

##### Comment établir un fait?

- 1 Relever des informations à partir des documents, par exemple la nature du document, le titre, la source, le sujet, s'il y a lieu.
- 2 Corner le type de fait à établir, comme un lieu, un repère de temps, un événement, un point de vue, un territoire, une activité économique, un acteur, etc.
- 3 Vérifier l'exactitude des informations relevées.

**EXEMPLE:**  
 Quels groupes d'immigrants arrivent en Nouvelle-France vers 1663?

**DOCUMENT 1**  
 Illustration représentant l'arrivée des Filles du roi.



**DOCUMENT 2**  
 Illustration représentant des gens de métier.



**DOCUMENT 3**  
 Illustration représentant l'arrivée des soldats du régiment de Carignan-Salères.



Réponse: Les groupes d'immigrants sont les Filles du roi, les gens de métier et les soldats du régiment de Carignan-Salères.



# Les concepts communs et les concepts particuliers

## Les concepts communs

Les concepts communs sont travaillés dans l'ensemble des périodes et des réalités sociales du programme Histoire du Québec et du Canada, 3<sup>e</sup> secondaire.

### Culture

Ensemble des coutumes et des traditions (sociales, religieuses et artistiques) d'une personne, d'un groupe ou d'une société.

### Économie

Ensemble des activités qui permettent d'exploiter les ressources d'un territoire et de produire des biens.

### Pouvoir

Droit et capacité de prendre des décisions et de les faire appliquer.

### Société

Ensemble des personnes qui partagent un milieu de vie, des coutumes, des lois et des projets communs.

### Territoire

Étendue de terre que des humains se sont appropriée.

## Les concepts particuliers

Les concepts particuliers se rapportent à une période et une réalité sociale précises du programme Histoire du Québec et du Canada, 3<sup>e</sup> secondaire.

### L'expérience des Amérindiens et le projet de colonie (des origines à 1608)

#### Alliance

Accord ou union entre des personnes ou des peuples.

#### Échange

Opération au cours de laquelle une personne offre un objet ou un service à une autre personne dans le but d'obtenir un autre objet ou un autre service.

#### Environnement

Ensemble des relations qui existent entre l'être humain et ce qui compose son milieu de vie. Ces composantes sont à la fois physiques, chimiques, biologiques, écologiques, sociales et culturelles.

### L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608 à 1760)

#### Adaptation

Fait de s'habituer, de s'adapter à un milieu qui, au départ, n'est pas familier.

#### Évangélisation

Action d'enseigner les Évangiles, les rites et les valeurs chrétiennes en vue de convertir des personnes au christianisme.

#### Mercantilisme

Théorie économique selon laquelle une métropole doit accumuler des métaux précieux, surtout de l'or, en exportant des produits manufacturés faits à partir des différentes matières premières provenant des colonies.

### La Conquête et le changement d'empire (1760-1791)

#### Allégeance

Fidélité, obéissance à un souverain.

#### Assimilation

Processus par lequel un groupe dominant transforme un autre groupe en lui faisant adopter ses caractéristiques culturelles (langue, mode de vie, valeurs, religion, etc.) et l'intègre à sa société.

#### Constitution

Textes de loi qui déterminent l'organisation et le fonctionnement d'un État.

### Les revendications et les luttes nationales (1791-1840)

#### Bourgeoisie

Groupe social composé de personnes généralement fortunées qui n'appartiennent pas à la noblesse.

#### Nationalisme

Grand attachement à la nation à laquelle un peuple appartient. Le nationalisme canadien souhaite sauvegarder l'identité collective française et accroître son autonomie politique.

#### Parlementarisme

Régime politique où des représentants élus par la population forment le parlement, proposent et débattent des projets de lois.

## Dossier 4

# 1663-1754 Le développement de la Nouvelle-France

En 1663, Louis XIV relance le développement de la Nouvelle-France. Un gouvernement royal est installé, des Filles du roi et un régiment de soldats débarquent à Québec, de nouvelles explorations repoussent les frontières de la colonie. L'économie et l'agriculture se diversifient. Une société canadienne voit le jour.



# 1663



**1663** Gouvernement royal sous Louis XIV.

**1663** Arrivée des premières Filles du roi.

**1690** Siège de Québec.

1650



1660

**1663** Fondation du Séminaire de Québec.

1670

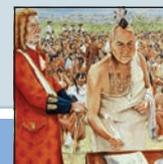
**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.



1680

1690

**1701** Grande Paix de Montréal.



1700

## CONCEPTS COMMUNS

Culture • Économie • Pouvoir • Société • Territoire

## CONCEPTS PARTICULIERS

Adaptation • Évangélisation • Mercantilisme

## CONNAISSANCES HISTORIQUES

Monopole des compagnies • Gouvernement royal • Territoire français en Amérique • Guerre et diplomatie amérindiennes • Commerce des fourrures • Église catholique • Croissance de la population • Villes du Canada • Régime seigneurial • Diversification économique • Adaptation des colons • Populations amérindiennes



4.1



4.2

1713 Traité d'Utrecht.

1710



1720

1730

1740

1750

1760

**4.1 L'arrivée des Filles du roi en Nouvelle-France.** En 1663, des jeunes femmes en âge de se marier arrivent en Nouvelle-France. On les appelle les « Filles du roi », car elles sont sous la tutelle du roi Louis XIV qui assume les coûts de leur voyage et favorise leur installation. *L'arrivée des jeunes filles françaises à Québec, 1667, Charles William Jefferys, début du 20<sup>e</sup> siècle.*

**4.2 Le port de Louisbourg vers 1740.** En 1740, Louisbourg est à la fois un grand port marchand et une ville qui abrite un important bataillon de soldats français. Cette forteresse a une double fonction : protéger les pêcheries de morue en provenance des côtes de l'île de Terre-Neuve et protéger l'accès à la Nouvelle-France. *La forteresse de Louisbourg, Lewis Parker, fin du 20<sup>e</sup> siècle.*

1754

# Sommaire

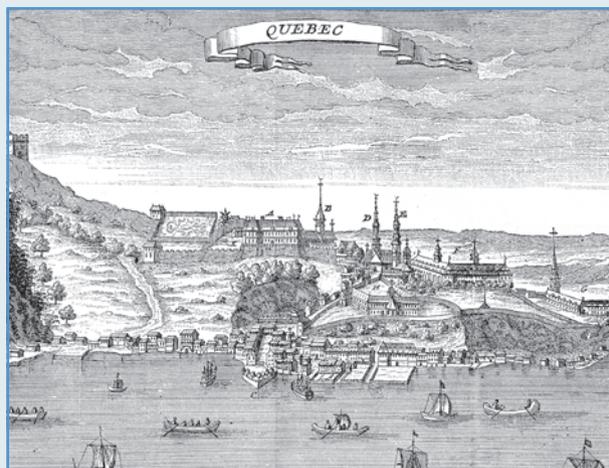
<b>1. La Nouvelle-France devient une colonie royale</b> .....	130
Le projet de Louis XIV .....	131
Le gouvernement royal .....	131
<b>2. La relance de la colonisation</b> .....	133
La défense du territoire et de la population .....	133
La relance de la colonisation sous Jean Talon .....	136
<b>3. Le mercantilisme et le commerce des fourrures</b> .....	142
Le mercantilisme: une nouvelle politique économique .....	142
Les effets du mercantilisme en Nouvelle-France ...	143
Les difficultés du commerce des fourrures .....	143
La Grande Paix de Montréal .....	149
<b>4. La naissance d'une économie locale</b> ....	152
Les mesures de Talon pour diversifier l'économie. ....	152
Le commerce triangulaire .....	153
<b>QUESTIONS DE SAVOIRS</b> .....	158
<b>5. L'Église en Nouvelle-France</b> .....	160
La structure de l'Église .....	160
L'Église et la vie religieuse .....	161
Le rôle social et économique de l'Église .....	162
Les relations entre l'Église et l'État .....	163
L'évangélisation des Amérindiens .....	163
<b>6. Les caractéristiques de la société canadienne</b> .....	166
Le peuplement de la colonie entre 1663 et 1760 ...	166
L'organisation de la société canadienne .....	168
De Français à Canadiens .....	170
<b>7. La situation des Amérindiens vers 1750</b> .....	178
Les effets des contacts avec les Européens .....	178
<b>QUESTIONS DE SAVOIRS</b> .....	182
<b>ANNEXE DOCUMENTAIRE – OPÉRATIONS INTELLECTUELLES</b> .....	184

## Coup d'œil sur le territoire

### Dans le dossier précédent



**4.3** La Nouvelle-France vers 1660.

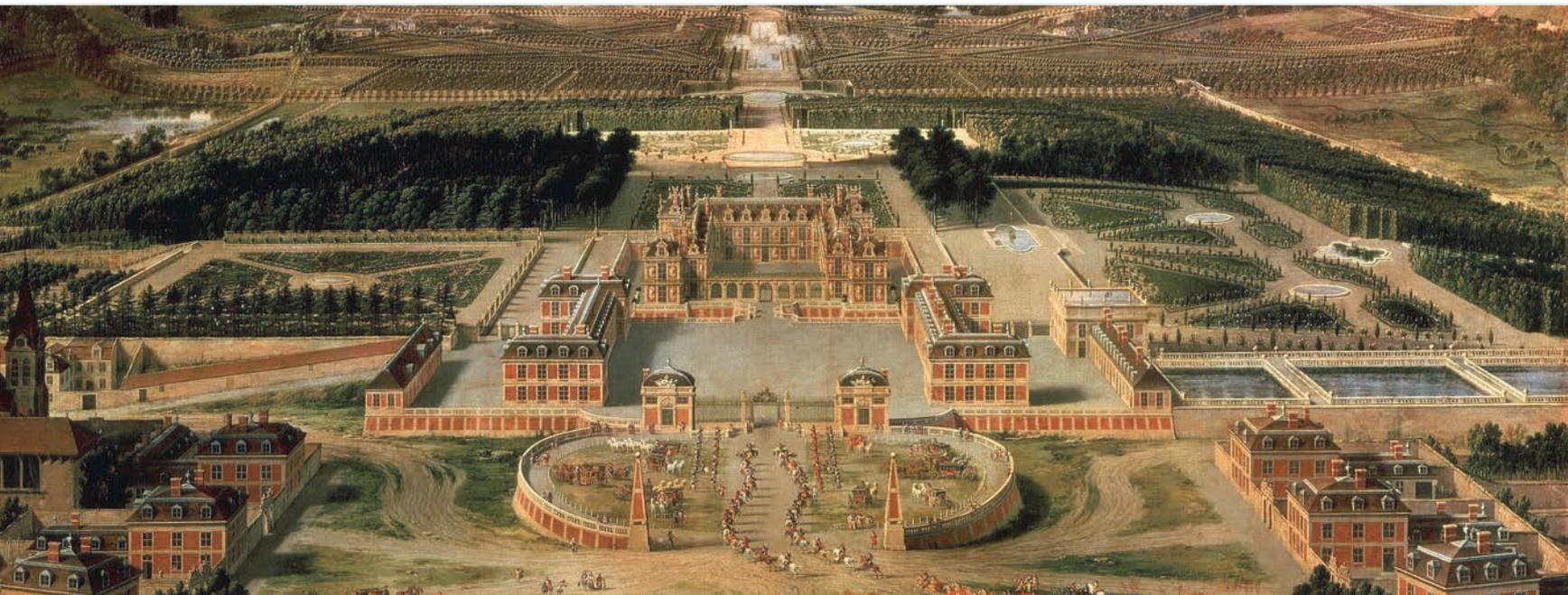


**4.4** La ville de Québec au début du 18<sup>e</sup> siècle. Vers 1700, Québec, la plus grande ville de la Nouvelle-France, compte environ 2000 habitants. Vers 1750, sa population est d'environ 5000 habitants. Gravure, artiste inconnu, 1886.

## À découvrir dans le dossier 4



**4.5 La Nouvelle-France vers 1754.** Autour de 1754, le territoire de la Nouvelle-France s'étend sur près de la moitié du continent nord-américain. Sa population d'environ 60 000 habitants est concentrée dans la vallée du Saint-Laurent. À la même époque, les colonies britanniques comptent déjà environ 1 300 000 habitants.



**4.6 Le château de Versailles.** En France, le roi Louis XIV transforme l'ancien pavillon de chasse de son père, Louis XIII, en palais royal. En 1670, il y fait construire ses appartements et, en 1682, il y installe l'ensemble de sa cour et de son gouvernement. *Vue du château et des jardins de Versailles*, Pierre Patel, 1668.

### Monarchie

Forme de gouvernement où le chef de l'État est un roi ou une reine héréditaire.

### Absolutisme de droit divin

Régime politique dans lequel le chef de l'État détient un pouvoir total et absolu qui, selon une croyance religieuse, lui vient directement de Dieu.

### État

Ensemble des institutions politiques et juridiques qui gouverne et administre un territoire.



**4.7 Louis XIV (1638-1715).** Celui qu'on appelle le « Roi-Soleil » règne pendant plus d'un demi-siècle en maître absolu sur le royaume de France et ses colonies.

Portrait, Charles Le Brun, vers 1662.

## 1 La Nouvelle-France devient une colonie royale

Dès le début de son règne, en 1661, Louis XIV s'intéresse au développement des colonies françaises. En 1663, il souhaite mettre fin aux difficultés que connaît la Nouvelle-France depuis sa fondation. Pour exercer son plein pouvoir sur la colonie, le roi annule le monopole des compagnies de marchands et transforme la Nouvelle-France en colonie royale. La Nouvelle-France devient une province que le roi peut administrer selon sa volonté, comme n'importe quelle autre province de France. La colonie est désormais sous l'autorité directe de Louis XIV.

Le système politique en vigueur sous le règne de Louis XIV est une **monarchie**. Dans une monarchie, le chef de l'État est choisi parmi les membres d'une famille royale. Louis XIV est donc le descendant d'un autre roi, Louis XIII. Contrairement à son père, Louis XIV prend la décision, au début de son règne, de gouverner seul, sans l'aide d'un premier ministre. Il a tous les pouvoirs et il prend toutes les décisions. Il exige une obéissance totale du peuple français et de tous ceux qui l'entourent. Les critiques ne sont donc pas acceptées. Il prend le soleil comme emblème, symbole de sa puissance.

Ce système politique repose sur l'**absolutisme de droit divin**. En effet, Louis XIV est le chef de l'**État** et il détient tous les pouvoirs. Son autorité, qui ne peut être contestée, s'appuie sur la croyance religieuse selon laquelle ses pouvoirs lui viennent directement de Dieu. On appelle aussi ce type de gouvernement une « monarchie absolue de droit divin ».

### CHRONOLOGIE



1661 Début du règne de Louis XIV.



1663 Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

1660

1661

1662

1663

## Le projet de Louis XIV

Louis XIV s'entoure de conseillers comme Jean-Baptiste Colbert, qui occupe le poste de secrétaire d'État à la Marine. Ainsi, Colbert est le premier responsable des colonies, donc de la Nouvelle-France. Avec l'aide de Colbert, Louis XIV met en place trois mesures pour redresser la situation en Nouvelle-France :

- assurer une présence militaire pour mettre fin aux guerres iroquoises et défendre le territoire ;
- relancer le peuplement de la colonie pour occuper le territoire ;
- favoriser l'exploitation des ressources pour fournir des matières premières à la **métropole**.

### Métropole

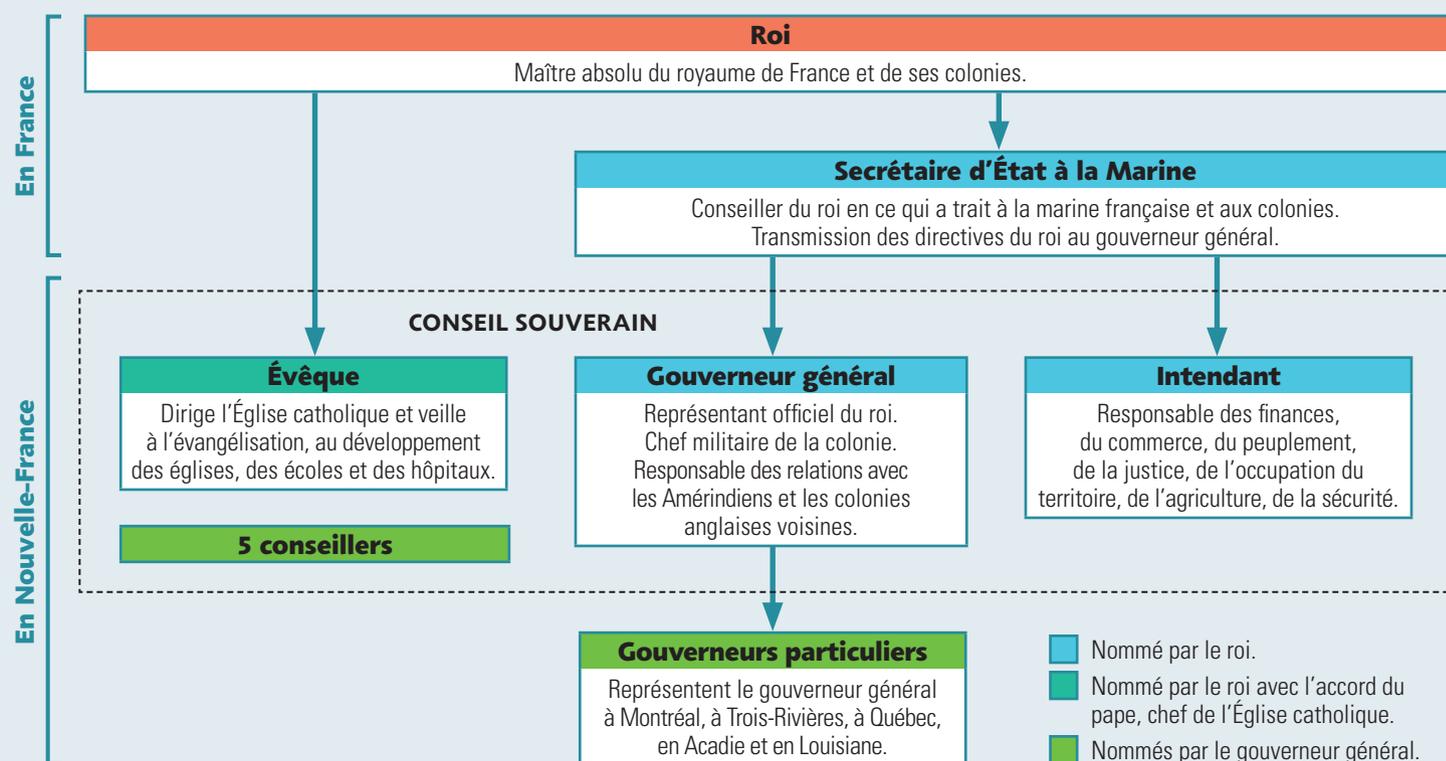
Pays qui possède une ou des colonies.

## Le gouvernement royal

Sur le modèle des autres provinces françaises, Louis XIV installe un gouvernement royal qui compte deux dirigeants : le gouverneur général et l'intendant. Le gouvernement royal est établi à Québec, la capitale politique et économique de la Nouvelle-France. La nomination de tous les membres du gouvernement royal doit être approuvée par le roi.

Qui détient réellement le pouvoir dans le gouvernement royal ?

### 4.8 La structure du gouvernement royal vers 1665.



1665 Arrivée en poste du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

1665 Arrivée en poste de l'intendant Jean Talon.



1665

1666

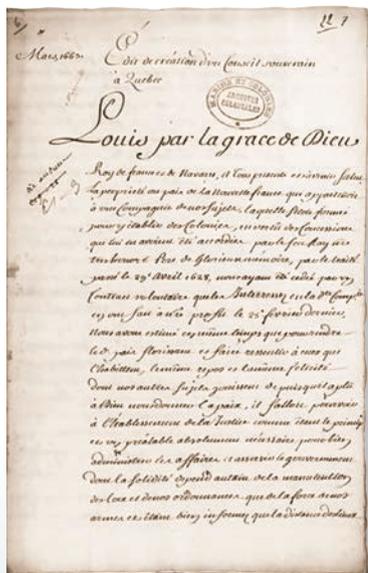
1667

**Évêque**

Chef de l'Église catholique sur un territoire donné.

**Édit**

Document officiel du roi dans lequel il écrit ses directives.



**4.9 L'édit de création du Conseil souverain à Québec, en 1663.**

Qui sont les membres du Conseil souverain représentés dans ce tableau ?

## Le Conseil souverain: une institution politique et un tribunal

Le gouverneur général, l'intendant et l'**évêque** font partie du Conseil souverain, de même que plusieurs conseillers. Cette institution politique applique les directives du roi et conseille les dirigeants. En tout temps, le roi et le gouverneur général ont le pouvoir d'annuler une décision du Conseil souverain.

Le Conseil souverain forme également le plus haut tribunal de la colonie. Il juge les conflits qui surviennent dans la colonie, par exemple entre les seigneurs et les habitants de la seigneurie, qu'on appelle les « censitaires ». Il interprète les lois selon la Coutume de Paris. Seuls le roi et le gouverneur général peuvent annuler un jugement du Conseil souverain.

## Des directives qui viennent de loin

C'est le secrétaire d'État à la Marine qui transmet les directives du roi au gouverneur, à l'intendant et au Conseil souverain. Elles sont envoyées de France par navire. Plusieurs semaines sont donc nécessaires avant l'arrivée des **édits** du roi à Québec. Ainsi, au risque d'être blâmés, ou même congédiés, les dirigeants de la colonie doivent souvent prendre des décisions sans avoir obtenu l'accord du roi.

Des conflits surviennent régulièrement entre les membres du Conseil souverain, par exemple au sujet de la vente d'alcool aux Amérindiens que certains veulent interdire. Parfois, ils doivent même aller défendre leurs décisions en personne auprès du roi. En tout temps, le roi peut congédier les dirigeants de la colonie s'il n'est pas satisfait de leur travail.



**4.10 La première séance du Conseil souverain en Nouvelle-France.** Ce tableau orne le mur du salon Rouge de l'hôtel du Parlement à Québec. *Le Conseil souverain*, Charles Huot, 1930.

### CHRONOLOGIE



**1663** Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

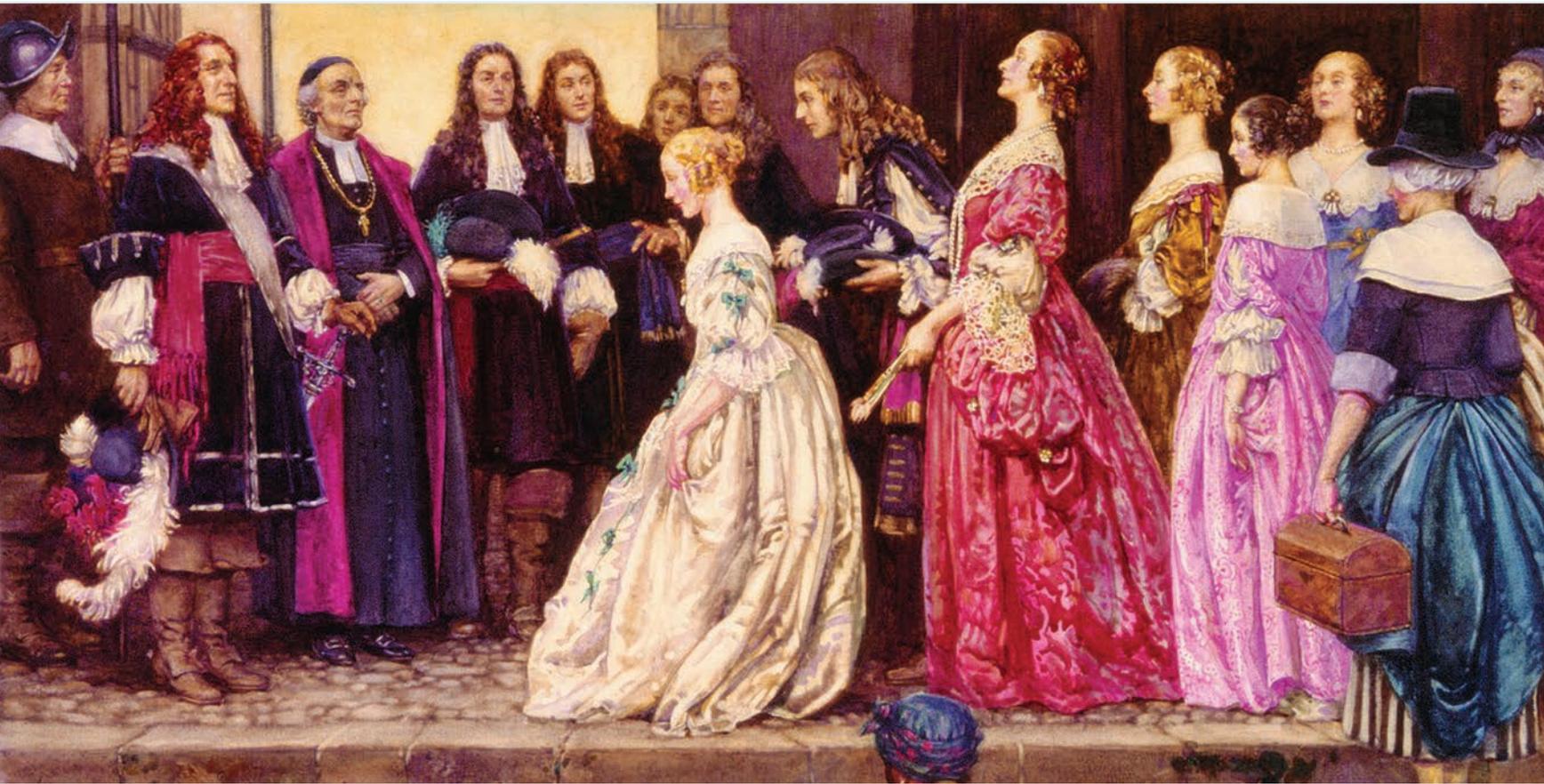
**1663** Arrivée des premières Filles du roi.



1662

1663

1664



**4.11** Les Filles du roi sont accueillies par l'intendant Jean Talon, l'évêque M<sup>gr</sup> de Laval et des colons.

*L'arrivée des Filles du roi en Nouvelle-France, Eleanor Fortescue Brickdale, avant 1927.*

## 2 La relance de la colonisation

En 1663, le territoire de la Nouvelle-France est habité par à peine 3000 colons français. Cette situation affaiblit la position de la France face à l'Angleterre. Les colonies anglaises, installées plus au sud, sont déjà beaucoup plus peuplées et mieux organisées avec plus de 80 000 habitants. Ces colonies convoitent le territoire et les richesses de la Nouvelle-France. Pour maintenir sa **souveraineté** en Nouvelle-France, Louis XIV doit veiller à la défense et au peuplement de la colonie.

### La défense du territoire et de la population

Depuis les débuts de la colonie, les conflits avec les nations iroquoises menacent son développement. Les établissements français, particulièrement à Montréal, sont régulièrement la cible des attaques des Iroquois. En plus de terroriser les colons, ces attaques nuisent à l'évangélisation des nations alliées et détournent le commerce des fourrures au profit des Hollandais et des Anglais. Or, l'évangélisation des Amérindiens est une priorité dans la colonie et le commerce des fourrures est essentiel pour l'économie.

Qui sont les Filles du roi et que viennent-elles faire en Nouvelle-France ?

#### Souveraineté

Pouvoir entier d'un État sur un territoire.



**1665** Arrivée du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

1665

**1665** Arrivée de l'intendant Jean Talon.

**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.

**1666** Première offensive contre les Iroquois.

1666

**1666** Premier recensement en Nouvelle-France.

**1667** Signature d'un accord de paix avec les Iroquois.

1667

**Milice**

Troupe militaire formée de colons.

**Ordonnance**

Texte de loi provenant d'un roi.



**4.12 Alexandre de Prouville de Tracy (1596-1670).** Officier de l'armée française, il commande le régiment de Carignan-Salières lors de sa mission en Nouvelle-France. Gravure, artiste et année de réalisation inconnus.

**La milice**

Dans la colonie, la défense de la population et du territoire est assurée par des **milices**. Tous les hommes âgés de 16 à 60 ans et en état de porter les armes doivent faire partie d'une milice. Ce sont eux, en cas de conflits armés ou d'attaques, qui vont au combat.

Une ou deux fois par mois, les membres de la milice se rassemblent pour s'entraîner, sous les ordres d'un capitaine de milice. Cet homme est un membre important dans la communauté. Il est souvent choisi parmi les siens pour son autorité naturelle et son courage. D'ailleurs, le roi reconnaît l'importance du rôle des capitaines de milice dans les seigneuries et en Nouvelle-France en général. En 1672, il décide de leur confier la tâche de représentant du roi. À partir de cette date, les capitaines de milice doivent faire connaître et respecter dans leur seigneurie les **ordonnances** du gouverneur et de l'intendant. Le dimanche, à la sortie de l'église, le capitaine affiche les nouvelles ordonnances et il les lit pour ceux qui ne savent pas lire. Les responsabilités du capitaine de milice vont donc plus loin que son rôle militaire et touchent au domaine civil. Il doit, par exemple, superviser la construction et l'entretien du chemin public qui passe sur la terre de chaque habitant.

Quelle conséquence des attaques des Iroquois peut-on observer sur le territoire ?



**4.13 Les forts français vers 1668.** Dès leur arrivée, les soldats du régiment de Carignan-Salières construisent des forts sur le territoire.

**L'arrivée du régiment de Carignan-Salières**

Pour mettre un terme aux conflits avec les nations iroquoises, Louis XIV envoie en Nouvelle-France un régiment de l'armée française: le régiment de Carignan-Salières. Cette formation militaire, qui compte plus de 1200 soldats, a déjà gagné plusieurs batailles en Europe.

Le régiment, placé sous le commandement du lieutenant général des armées du roi Alexandre de Prouville de Tracy, débarque à Québec en 1665. Les soldats sont accueillis en héros par la population.

Dès leur arrivée, les soldats du régiment de Carignan-Salières construisent des forts le long de la rivière Richelieu pour protéger les colons des attaques des Iroquois. En effet, les Iroquois empruntent généralement la rivière Richelieu pour se rendre en canot de leur territoire jusqu'aux établissements français. Dans les forts, construits avec des troncs d'arbres de quatre à cinq mètres de hauteur, solidement attachés les uns aux autres, les soldats peuvent mieux surveiller les déplacements des Iroquois sur la rivière.

**CHRONOLOGIE**

**1663** Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

**1663** Arrivée des premières Filles du roi.



1662

1663

1664

Pour quelles raisons Louis XIV envoie-t-il des soldats en Nouvelle-France ?



**4.14 Les soldats du régiment de Carignan-Salières.** Ce régiment est l'un des premiers de France à porter un uniforme.

D'autres soldats du régiment sont envoyés à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal afin d'assurer la défense de la population qui s'y trouve.

### L'échec d'une première grande offensive

En janvier 1666, en plein cœur de l'hiver, a lieu une première grande offensive du régiment de Carignan-Salières contre les Iroquois. Les soldats, qui arrivent de France, sont mal préparés au dur climat canadien. Une soixantaine de soldats meurent dans cette expédition qui est un échec, principalement à cause du froid et du manque de nourriture. Les miliciens qui les accompagnent sont habitués au rude hiver et souffrent beaucoup moins grâce à leurs raquettes et à leurs chauds vêtements de laine.

### Une seconde offensive

Au cours de l'automne 1666, en compagnie du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles, Tracy mène une seconde offensive contre les Agniers, l'une des cinq nations iroquoises. Un groupe composé de 600 soldats du régiment de Carignan-Salières, de 600 miliciens canadiens et d'une centaine d'Amérindiens alliés marche sur le territoire iroquois. Avertis de leur présence, les Agniers quittent leurs villages avant l'arrivée des troupes françaises. Tracy et ses hommes brûlent les villages et les récoltes qui se trouvent sur leur passage. Les Agniers doivent se réfugier parmi les autres nations iroquoises. Déjà affaiblis par des épidémies qui déciment leur population, tous les Iroquois de la Ligue des cinq nations acceptent de signer un accord de paix avec les Français en 1667.



**4.15 Daniel de Rémy de Courcelles (1626-1698).** Gouverneur général de la Nouvelle-France de 1665 à 1672.

Portrait, copie réalisée par Henri Beau, début du 20<sup>e</sup> siècle.



**1665** Arrivée du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

**1665** Arrivée de l'intendant Jean Talon.

**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.

**1666** Première offensive contre les Iroquois.

**1666** Premier recensement en Nouvelle-France.

**1667** Signature d'un accord de paix avec les Iroquois.

1665

1666

1667

**Recensement**

Opération qui vise à compter les habitants d'un territoire et à en déterminer les caractéristiques comme l'âge, le métier, les sources de revenus, etc.



**4.16 Jean Talon (1625-1694).** L'arrivée de l'intendant Jean Talon marque une période de développement sans précédent pour la colonie. Portrait attribué au frère Luc, 1671.

Quelles conclusions pouvez-vous tirer des résultats du recensement de 1666 ?

**4.17 Les principaux résultats du recensement de 1666.**

Population totale*	3215
Québec	2135
Trois-Rivières	455
Montréal	625
Femmes	1181
Hommes	2034
Personnes mariées	1019
Gens de métiers	362

\* Les données tiennent compte uniquement de la population d'origine française et elles n'incluent pas les 1200 militaires du régiment de Carignan-Salières.

Source : Statistique Canada, *Recensements du Canada, 1665-1781*, Library, Queen's University [en ligne]. Consulté le 8 septembre 2015.

**La démobilisation du régiment de Carignan-Salières**

Une fois la menace iroquoise écartée, les militaires du régiment de Carignan-Salières sont libres de retourner en France. Louis XIV profite toutefois de leur présence dans la colonie pour les inciter à s'y établir. Il offre des terres aux soldats qui décident de demeurer en Nouvelle-France. Les officiers de rangs supérieurs, quant à eux, se font offrir des seigneuries le long du fleuve Saint-Laurent. Plusieurs acceptent, comme les lieutenants René Gaultier de Varennes et Séraphin Margane de Lavaltrie ou encore le capitaine Pierre de Saurel.

Près de 400 militaires prennent la décision de demeurer en Nouvelle-France. Ils contribuent ainsi de façon significative au peuplement et au développement de la colonie.

**La relance de la colonisation sous Jean Talon**

Jean Talon, le premier intendant de Nouvelle-France, arrive à Québec le 12 septembre 1665. Sa tâche est énorme. Louis XIV et Jean-Baptiste Colbert lui confient la réorganisation de la colonie, son développement et la relance du peuplement.

**Les politiques d'immigration et de natalité**

À cette époque, la Nouvelle-France est encore très faiblement peuplée. Pour que la colonie prospère et se développe, une augmentation de la population est essentielle. Jean Talon doit mettre en place des mesures pour attirer des colons de France et pour faire en sorte que les habitants déjà installés fondent des familles en Nouvelle-France.

**Le recensement de la population**

Afin de mieux planifier les mesures qu'il doit mettre en place, Jean Talon procède, en 1666, au tout premier **recensement** de la population de la Nouvelle-France.

Grâce à ce recensement, Jean Talon repère les trois principaux problèmes qui nuisent au développement de la colonie :

- le grand nombre d'hommes célibataires ;
- le déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes ;
- le manque de gens de métiers comme des maçons, des charpentiers, des cordonniers, etc.

**CHRONOLOGIE**

**1663** Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

**1663** Arrivée des premières Filles du roi.



1662

1663

1664



**4.18 L'intendant Jean Talon entouré d'habitants de la Nouvelle-France.** Jean Talon  
visitant les colons, Lawrence R. Batchelor, vers 1931.

### La venue des Filles du roi

Afin d'équilibrer le nombre d'hommes et de femmes dans la colonie et pour favoriser la **croissance démographique**, Jean Talon réclame au roi la venue d'un plus grand nombre de jeunes femmes en âge de se marier. Entre 1663 et 1673, près de 800 jeunes célibataires acceptent de s'installer en Nouvelle-France. Elles viennent y trouver un mari et y fonder une famille.

Le roi encourage la venue de ces jeunes femmes, âgées principalement de 15 à 25 ans : il assume les frais de leur traversée et favorise leur installation dans la colonie en leur procurant une **dot** et un **trousseau**.

Les Filles du roi qui arrivent dans la colonie viennent pour la plupart de milieux défavorisés. Ce sont souvent des orphelines. Ce voyage est pour elles l'occasion de commencer une vie meilleure. À leur arrivée, elles sont reçues par des religieuses qui les renseignent sur la vie dans la colonie. Elles se marient presque toutes très rapidement, en l'espace de 10 à 20 semaines, avec l'un des célibataires qui leur sont présentés. Environ 160 d'entre elles épousent l'un des militaires du régiment de Carignan-Salières demeurés dans la colonie.

Le défi que ces jeunes femmes doivent relever est considérable. Alors qu'environ les deux tiers d'entre elles viennent de la ville, elles s'établissent presque toutes à la campagne, sur une terre agricole qui n'est pas entièrement développée. Dans une colonie naissante, au rude climat, c'est tout un changement de vie. Elles auront en moyenne cinq ou six enfants qui assureront l'avenir de la colonie. Une grande partie de la population actuelle du Québec descend des Filles du roi.

Quels éléments du tableau vous en apprennent davantage sur le mode de vie des habitants de la Nouvelle-France ?

#### Croissance démographique

Augmentation de la population qui survient lorsqu'une population compte plus de naissances que de décès.

#### Dot

Biens ou somme d'argent habituellement donnés par la famille d'une femme pour son mariage. La dot des Filles du roi est payée par Louis XIV. Elle comprend parfois des outils, une vache et des semences pour les champs.

#### Trousseau

Ensemble des objets pratiques et des effets personnels qu'une jeune fille accumule en prévision de son mariage.



**4.19 Un coffre ancien servant au transport.** Les Filles du roi rangent leurs effets personnels dans un coffre de bois. Leur trousseau se limite bien souvent à peu de choses : des objets pour la couture, des ustensiles de cuisine, des vêtements, du tissu.



**1665** Arrivée du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

1665

**1665** Arrivée de l'intendant Jean Talon.

**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.

**1666** Première offensive contre les Iroquois.

1666

**1666** Premier recensement en Nouvelle-France.

**1667** Signature d'un accord de paix avec les Iroquois.

1667

Pourquoi la venue de gens de métiers est-elle nécessaire en Nouvelle-France ?



**4.20 Un forgeron de la Nouvelle-France.** Les forgerons arrivent dans la colonie avec les premiers colons. Ils s'occupent surtout de la réparation des armes et des outils dans les forts de défense et de traite.

### La venue de gens de métiers

Jean Talon réclame la venue de plus de gens de métiers, c'est-à-dire des ouvriers spécialisés utiles dans une colonie en développement :

- des charpentiers, pour construire des bâtiments ;
- des maçons, pour installer les revêtements de pierre des bâtiments ;
- des menuisiers, pour fabriquer des meubles ;
- des charrons, pour fabriquer des charrettes et des roues ;
- des arquebusiers, pour fabriquer des armes à feu ;
- des cloutiers, pour fabriquer des clous ;
- des forgerons, pour fabriquer des objets en métal ;
- des boulangers et des bouchers, pour nourrir la population.

Jusqu'alors, la plupart des engagés qui viennent travailler dans la colonie sont des ouvriers non spécialisés, qui aident à défricher les terres, c'est-à-dire qu'ils abattent les arbres et débarrassent les sols de toute végétation pour les rendre cultivables. Avec l'appui de Colbert, Jean Talon oblige les marchands qui recrutent les engagés en France à choisir davantage de gens de métiers.

### Des politiques pour encourager la natalité

L'intendant Talon met en place plusieurs mesures pour encourager les naissances dans la colonie. Par exemple, des primes en argent sont données aux familles



**4.21 Des maçons et des charpentiers travaillent à la construction d'un bâtiment.**

### CHRONOLOGIE



**1663** Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

**1663** Arrivée des premières Filles du roi.



1662

1663

1664

de 10 enfants vivants et plus. Des amendes sont aussi prévues pour les pères dont les fils de 21 ans et plus, ou les filles de 17 ans et plus, ne sont pas mariés. Quant aux hommes célibataires, leurs permis de traite, de chasse ou de pêche peuvent leur être retirés s'ils ne se marient pas quand ils en ont la possibilité.

### La création de nouvelles seigneuries

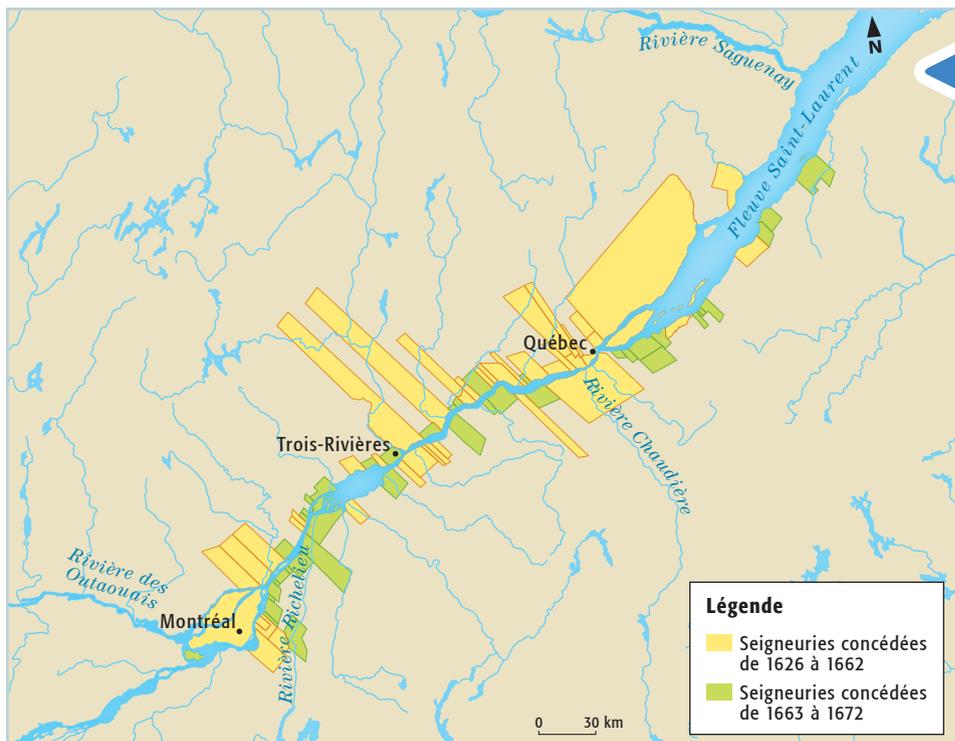
Pour accueillir les engagés et les militaires qui choisissent de demeurer dans la colonie et les Filles du roi, Jean Talon crée de nouvelles seigneuries. L'augmentation du nombre de seigneuries et la distribution gratuite des terres aux nouveaux arrivants favorisent l'exploitation agricole dans la vallée du Saint-Laurent.

En quelques années, la **production** agricole de la colonie est assez importante pour subvenir aux besoins de base des habitants. Toutefois, Jean Talon souhaite que cette production devienne plus importante pour améliorer la vie quotidienne des colons et pour exporter les surplus et obtenir des profits. Ainsi, l'intendant désire que l'économie de la Nouvelle-France ne repose plus seulement sur la traite des fourrures.

En moins de 10 ans, les mesures pour la relance du peuplement permettent de doubler la population de la colonie, qui passe de 3200 à 6700 habitants. Au début des années 1700, pour la première fois en Nouvelle-France, il y a presque autant de femmes que d'hommes d'origine française dans la colonie.

#### Production

Ensemble des moyens mis en œuvre pour exploiter et transformer une ressource en vue de produire un bien.



Que remarquez-vous quant à l'emplacement géographique des seigneuries en Nouvelle-France ?

**4.22 La création de nouvelles seigneuries vers 1672.** Au cours de ses 2 mandats, de 1665 à 1672, Jean Talon distribue plus de 60 seigneuries, ce qui permet d'occuper de nouvelles régions dans la vallée du Saint-Laurent et de développer l'agriculture.



**1665** Arrivée du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

**1665** Arrivée de l'intendant Jean Talon.

**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.

**1666** Première offensive contre les Iroquois.

**1666** Premier recensement en Nouvelle-France.

**1667** Signature d'un accord de paix avec les Iroquois.



## Pierre de Saint-Ours (1640-1724)

CAPITAINE DE L'ARMÉE ET SEIGNEUR

**N**é en France en 1640 dans une famille noble, Pierre de Saint-Ours se joint au régiment de Carignan-Salières comme cadet vers l'âge de 18 ans et il devient capitaine en 1665. La même année, avec son régiment, il s'embarque pour le Canada. L'intendant Jean Talon est à bord du même navire. Ils arrivent à Québec le 12 septembre, après 117 jours en mer.

Pierre de Saint-Ours et ses troupes passent leur premier hiver au fort Richelieu que le capitaine Pierre de Saurel vient de faire reconstruire. À l'automne 1666, avec ses hommes, il participe à la grande offensive

d'Alexandre de Prouville de Tracy contre les Iroquois.

Quand le régiment de Carignan-Salières est démobilisé en 1668, Pierre de Saint-Ours décide de s'établir en Nouvelle-France. Il reçoit alors une seigneurie qu'il nomme « Saint-Ours ». Son domaine s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à la rivière Yamaska, entre les seigneuries de Pierre de Saurel et celle d'Antoine Pécaudy de Contrecoeur, deux de ses compagnons du régiment de Carignan-Salières. La même année, il épouse Marie Mullois, une Fille du roi arrivée en Nouvelle-France en 1665, avec qui il aura 11 enfants.

Pierre de Saint-Ours s'établit sur sa seigneurie en compagnie de sa femme. Il fait construire un grand manoir en bois sur les bords du Saint-Laurent et certains de ses soldats s'établissent sur ses terres.

En plus de son rôle de seigneur, il poursuit sa carrière militaire. En 1673, il accompagne Louis de Buade de Frontenac vers les Grands Lacs, afin d'y construire le fort Frontenac (ville actuelle de Kingston en Ontario). Il est ensuite nommé commandant au fort de Chambly sur la rivière Richelieu. Aussi, comme plusieurs hommes de son époque, il s'adonne à la traite des fourrures.

Pierre de Saint-Ours participe à d'importantes batailles dans la colonie, comme celle du siège de Québec par William Phips en 1690. Il devient par la suite premier capitaine dans les troupes de la marine, un grade militaire très important.

Il meurt en 1724, à l'âge de 84 ans, dans son manoir de Saint-Ours.



## Agathe de Repentigny, née Agathe de Saint-Père (1657-1748)

ADMINISTRATRICE ET MANUFACTURIÈRE

**N**ée à Montréal, Agathe de Saint-Père a à peine six mois quand son père est tué par des Iroquois. Elle apprend à tisser et à fabriquer du sucre d'érable auprès d'élèves algonquines qu'elle côtoie à l'école de Marguerite Bourgeoys. À l'âge de 15 ans, elle a la responsabilité de s'occuper des 10 enfants issus du second mariage de sa mère, quand celle-ci meurt en 1672. En 1685, elle

épouse Pierre Le Gardeur, seigneur de Repentigny. Le sens des responsabilités qu'elle a développé tôt dans sa vie l'amène à s'occuper de l'administration du domaine seigneurial de son mari, souvent absent en raison de sa carrière militaire. Très tôt, elle devient une femme d'affaires prospère. Elle se lance d'abord dans la production de sucre d'érable, puis dans la production de textile.

Elle paie pour la mise en liberté de neuf tisserands anglais gardés en captivité par les Iroquois de Kahnawake, au sud de Montréal. Après leur libération, ces tisserands forment des apprentis qui travaillent pour elle. Son entreprise obtient un succès tel que le roi de France envoie chaque année une somme d'argent à Agathe de Repentigny en guise de récompense. Elle achète la seigneurie de La Chesnaye, aujourd'hui Lachenaie, un secteur important de la ville de Terrebonne, au nord-est de Montréal. Cette transaction immobilière lui permet de faire des profits grâce à la vente des terres de cette seigneurie. Elle meurt à l'âge de 91 ans à l'Hôpital général de Québec, où elle passe les dernières années de sa vie près de deux de ses filles.



**1663** Création du gouvernement royal et du Conseil souverain.

**1663** Arrivée des premières Filles du roi.



1664

1662

1663

## La Louisiane

**Saviez-vous qu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, la Nouvelle-France s'étend sur un territoire immense comprenant le Canada, l'Acadie et la Louisiane ?**

**E**n 1682, René Robert Cavelier de La Salle prend possession des terres allant des Grands Lacs jusqu'au golfe du Mexique au nom du roi de France Louis XIV. Il nomme ce territoire « Louisiane » en l'honneur du roi.

### Un pays peu attrayant

Comme au Canada, le développement de la Louisiane est lent. Ce territoire est peu attrayant pour bon nombre de Français. Le climat chaud et humide, les ouragans fréquents, la présence dérangeante des moustiques, porteurs de maladie comme la fièvre jaune, la malaria ou encore le choléra, sans oublier les marais infestés d'alligators, n'ont rien pour inciter les Français à s'y établir.



**C4.1** En 1682, René Robert Cavelier de La Salle prend possession du territoire de la Louisiane au nom du roi de France, Louis XIV.

*L'expédition de René Robert Cavelier de la Salle en Louisiane, en 1684, Jean Antoine Théodore, 1844.*

D'ailleurs, en Louisiane, les Français s'y établissent souvent de façon temporaire. Ce sont pour la plupart des militaires, des fonctionnaires et des engagés. Il y a très peu de femmes d'origine européenne.

### Une société esclavagiste

Au sud de la Louisiane, l'économie repose en partie sur les grandes plantations de tabac et d'indigo, une plante utilisée pour faire de la teinture bleue. Comme dans leur colonie des Antilles, les Français ont recours aux esclaves d'origine africaine pour travailler sur ces plantations. À partir de 1719, plusieurs navires font la traite des esclaves entre l'Afrique et la Louisiane. Entre 1719 et 1743, environ 6000 esclaves sont transportés d'Afrique vers la Louisiane.

### Une population hiérarchisée

Au 18<sup>e</sup> siècle, la société sud-louisianaise est une société très hiérarchisée. Les personnes d'origine française détiennent le pouvoir politique et économique. Les Français, les Amérindiens et les esclaves africains forment une population variée.

En 1750, il y a moins de 9000 colons d'origine européenne en Louisiane. En 1763, à la fin de la guerre de Sept Ans en Europe, la France se départit de la Louisiane qui passe aux mains de l'Espagne et de la Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, l'ancien territoire de la Louisiane française correspond à une douzaine d'États américains tels que l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, le Kentucky, le Nebraska, l'Oklahoma, le Kansas, l'Arkansas, le Mississippi, sans oublier la Louisiane, où les traces de la présence française sont encore bien visibles.



**1665** Arrivée du gouverneur général Daniel de Rémy de Courcelles.

**1665** Arrivée de l'intendant Jean Talon.

**1665** Arrivée du régiment de Carignan-Salières.

**1666** Première offensive contre les Iroquois.

**1666** Premier recensement en Nouvelle-France.

**1667** Signature d'un accord de paix avec les Iroquois.